

Bilan Formation-Emploi : Avertissement suite à la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi en continu au 1er janvier 2013

Un projet statistique d'envergure, la rénovation de l'enquête Emploi, a été engagé par l'Insee à compter de 2008 : augmentation de la taille de l'échantillon, extension de l'enquête trimestrielle aux Dom, refonte de la chaîne de production informatique, amélioration du questionnaire.

Outre la simplification de certaines questions pour faciliter le déroulement de l'enquête sur le terrain, la rénovation du questionnaire en 2013 répond aux besoins d'améliorer la qualité de la codification des variables professions et diplômes, d'enrichir la connaissance du marché du travail avec de nouvelles questions (sur la santé, le handicap) et de se conformer aux orientations de l'office statistique des communautés européennes (Eurostat) sur le suivi des formations. Mis en œuvre au 1er trimestre 2013, certains de ces changements ont modifié la teneur des réponses d'une petite proportion de la population enquêtée. Le questionnaire rénové a ainsi modifié l'estimation du niveau des variables d'activité au sens du Bureau International du Travail (BIT), notamment celui du taux de chômage, mais il ne remet pas en question le diagnostic sur leur évolution.

Avec la publication des résultats du 4e trimestre 2013, l'Insee a mis à disposition des séries longues rétopolées, cohérentes avec le nouveau questionnaire pour les variables d'activité au sens du Bureau International du Travail (emploi, chômage, inactivité, halo sous-emploi).

Cf. le [communiqué de presse](#) du 6 mars 2014.

L'impact de la rénovation du questionnaire de l'enquête sur la mesure des principaux indicateurs du marché du travail est détaillé dans la fiche presse numéro 2 du 6 mars 2014.

La mesure du halo autour du chômage et celle du sous-emploi, articulées avec les concepts d'Eurostat, sont explicitées dans la fiche presse numéro 3 du 6 mars 2014.

Indicateurs de formation

Les indicateurs sur l'éducation issus de l'enquête Emploi ont été affectés par des changements dans le questionnaire et de champ introduits à partir de 2013 et dont les effets se sont progressivement diffusés. Sauf mention contraire, les séries présentées dans le bilan Formation-Emploi n'ont pas été rétopolées pour tenir compte de ces ruptures de série.

Les questions relatives à la formation ont été rénovées en 2013 de manière à se rapprocher des concepts européens, à améliorer le questionnement ainsi que la qualité de la codification des variables de formation.

Plus précisément, les principales modifications du questionnaire relatif à la formation sont les suivantes :

- Amélioration de la qualité de la codification : les libellés de diplômes et de niveaux de formation font l'objet d'une première codification interactive (lors de l'enquête, à l'aide d'un logiciel informatique permettant de reconnaître les libellés saisis par l'enquêteur). Si cette codification en cours de collecte échoue (libellé mal déclaré ou insuffisamment précis), des compléments sont demandés par l'enquêteur, permettant une saisie d'un libellé plus précis. Cette procédure permet d'améliorer globalement la qualité de la codification selon les nomenclatures en usage.

- Simplification et amélioration du questionnaire : cette amélioration concerne les diplômes et niveaux atteints pour les formations conduisant à un diplôme ou à un titre reconnu. Les questions relatives à la fin des études initiales ont également été précisées (une question permettant de savoir si la première interruption d'études a duré un an ou plus a été introduite).

- Application des concepts européens : les questions relatives aux formations en cours ont été modifiées conformément aux concepts européens. La formation en cours dite « formelle » (conduisant à un diplôme ou à un titre reconnu) est identifiée pour les personnes en formation initiale ou en reprise d'études. Les formations « non diplômantes » ou « non formelles » sont précisées grâce à quatre questions, portant sur :

- La participation à des stages, des formations ou des cours se déroulant en groupe, avec l'aide d'un intervenant ;

- La participation à des séminaires, des ateliers ou des conférences ;
- Le suivi de cours particuliers (y compris permis de conduire) ;
- Le suivi de cours encadrés liés à des activités culturelles, de sports ou de loisirs.

Globalement, la rénovation des questions sur la formation se traduit par une légère hausse du niveau de plus haut diplôme obtenu.

Pour plus de détail sur la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi :

L'[accompagnement de la sortie](#) de *Insee Résultats, Enquête emploi en continu 2013 N° 161 - octobre 2014*